Service Périscolaire

RPI
SÉGAVIAUR

PROJET PEDAGOGIQUE 2018-2019

SOMMAIRE

Préambule p.3

L'Accueil de Loisirs Associé à l'École p.4
- Présentation p.4
  - Des locaux et leurs implantations géographiques p.4
  - Du public accueilli p.5
  - De l'équipe d'encadrement p.5
- Le fonctionnement p.6
  - Horaires et périodes d'ouverture p.6
  - Les repas p.6
  - La journée type p.7
  - Inscriptions et tarifs p.8
  - La communication p.9

Les objectifs pédagogiques p.10
- Objectifs pédagogiques p.10
- Se réunir pour… p.11

Les projets p.12
- L'enfant au cœur de ses loisirs p.12
- Le Restaurant Scolaire, un lieu pédagogique comme un autre p.12

Les partenaires p.13

Evaluation p.14

Conclusion p.15

Préambule

Élaboré à partir du projet éducatif de territoire du RPI Ségaviaur, le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAÉ) est un document de référence mettant en exergue les moyens mis en place par l'équipe pédagogique (direction et animation) pour l'accueil sur les temps périscolaires des enfants âgés de 3 à 10 ans sur le territoire.

Il regroupe l'ensemble des objectifs, des étapes et des moyens mis en œuvre pour réaliser l'accueil des enfants dans les meilleures conditions afin de répondre au mieux à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leurs familles.

Le RPI Ségaviaur :

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal est une émanation de sept communes membres : Crespin, Lacapelle-Pinet, Montauriol, Moularès, Pampelonne, Tanus et Tréban. Chacune est représentée par quatre élus (deux titulaires et deux suppléants) qui constituent l'instance du SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique).

Ses acteurs :

- Un bureau chargé de l'exécutif (avec 1 président et 2 vice-présidents),
- Un secrétariat général,
- Une équipe pédagogique professionnelle et motivée assure l'accueil des enfants, l'encadrement des animations, l'organisation et le suivi de l'accueil conformément à la règlementation des Accueil Collectifs de Mineurs,
- Des partenaires composant le réseau actif et polyvalent du RPI Ségaviaur.

Présentation

Locaux et implantations géographiques

L'Accueil de Loisirs Associé à l'École est réparti sur deux sites :

Tanus : Ecole du Viaur (Tanus) : Rue de Tanus le vieux, 81190 Tanus
Avec à disposition :

- La salle de motricité
- Une salle d'activité
- La salle d'ALAE,
- Le restaurant scolaire
- Les sanitaires
- La cour extérieure ainsi que le préau

Pampelonne : Ecole de Pampelonne : 6 Avenue de Thuriès, 81190 Pampelonne
Avec à disposition :

- La salle de motricité
- Une salle d'activité
- La salle d'ALAE,
- Le restaurant scolaire
- Les sanitaires
- La cour extérieure ainsi que le préau

Le public accueilli

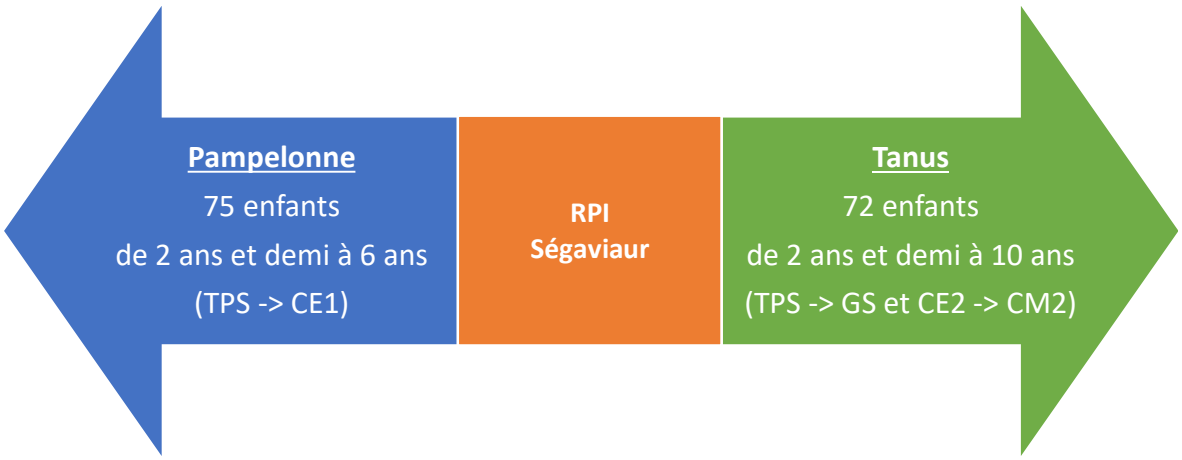

L'équipe

Encadrante :

GUIERRE Romain :	Directeur - BAFA, PSC1, DEJEPS
VIGROUX Martine :	Adjointe – Site de Tanus BAFA, BAFD, PSC1
ARNAL Nathalie :	Adjointe – Site de Pampelonne BAFA, BAFD, CAP Petite Enfance, PSC1
CALS Christine :	Animatrice BAFA, Permis D/D1, PSC1
CHAMOUX Véronique :	Animatrice BAFA, BAFD, CAP Petite Enfance, PSC1
FAVALESSA Laetitia :	Animatrice BAFA, CAP Petite Enfance, PSC1
ARIAS Marie-Hélène :	Animatrice
MARTINS Anne-Marie :	Animatrice BAFA, PSC1
DA COSTA Allison :	Animatrice BAFA, PSC1

Ainsi que toute une équipe technique chargée de l'entretien des locaux municipaux avec qui nous comptons travailler dans un respect mutuel.

Technique :

- DURAND Pierre, chauffeur du bus Permis D/D1
- FRAYSSINET Nadine, agent de service du RPI Ségaviaur – formée HACCP
- BARTHES Sylvaine agent de service de la mairie de Pampelonne – Formée HACCP

Des stagiaires (BAFA, BAPAAT, CQP Périscolaire, BPJEPS, etc…) peuvent compléter l'équipe pour le bon déroulement mais aussi pour la richesse de l'accueil de loisirs.

Le fonctionnement

Horaires et période d'ouverture

L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole fonctionne pendant les temps scolaires :

- Les lundis, Mardi, Jeudi et vendredis de :
  - 7h30 à 8h35
  - 12h à 13h20
  - 15h35 à 19h00 le lundi et de 16h35 à 19h00 les autres jours
- Les mercredis, nous proposons dans chaque école un service de garderie de 07h30 à 08h35 et de 11h50 à 12h20.

Les enfants accueillis ne sont que des enfants scolarisés aux écoles de Pampelonne et de Tanus.

Pendant les vacances scolaires

Aucun accueil n'est organisé par le RPI Ségaviaur.

Les repas

Les repas sont livrés par l'ESAT Valérie Bonafé, cuisine centrale à Montredon-Labessonié.
L'accent est mis cette année sur les produits frais, locaux et bio.
Les repas sont réchauffés directement au sein des écoles par le personnel technique.
L'ensemble des agents techniques en relation avec les produits alimentaires sont formés aux méthodes HACCP correspondant à l'hygiène en restauration collective.

La journée type

7h30 à 8h35 : **Un accueil de qualité** qui respecte l'humeur de chaque enfant, qui arrive du saut de son lit. Divers **coins ludiques et libres** sont mis en place : livres, perles, dessin…
Les Lundis, Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis, en fonction du lieux d'habitation des familles, les enfants accèdent à l'école soit directement accompagné d'un parent, soit par le biais de la navette scolaire.
Les horaires de la navette sont les suivantes :

- Départ de Tanus à 08h15 -> Arrivée à Pampelonne à 08h25
- Départ de Pampelonne à 08h30 -> Arrivée à Tanus à 08h40

Les enfants sont soit pris en charge par l'équipe pédagogique (ALAE), soit par l'équipe enseignante.

12h à 13h20 : Le temps du restaurant scolaire, tout en étant un temps de repos entre deux demi-journées d'école, est particulièrement important puisqu'il permet l'acquisition de nombreuses compétences sociales et personnelles. C'est **un temps éducatif à part entière**. L'équipe d'animation accorde un soin tout particulier à ce moment, via l'écoute, l'échange, la découverte et le partage.

15h35 à 19h00 (le lundi) et de 16h35 à 19h00 les autres jours : Selon les envies de chacun, **des activités telles que la lecture, la peinture, le sport, le jardinage, les perles, la cuisine, et des jeux variés** sont proposés aux enfants. En attendant les parents et pour préparer le départ échelonné.
C'est aussi un temps où l'enfant est libre de jouer en autonomie, de partager avec ses copains ce qui lui permet de se construire.
Les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis, en fonction du lieu d'habitation des familles, les enfants sont récupérés à l'école soit directement par un parent, soit par le biais de la navette scolaire.
Les horaires de la navette sont les suivantes :

- Départ de Tanus à 16h40 -> Arrivée à Pampelonne à 16h50
- Départ de Pampelonne à 16h55 -> Arrivée à Tanus à 17h05 puis un départ vers les communes voisines jusqu'à 17h50

Le mercredi :

- Départ de Tanus à 11h55 -> Arrivée à Pampelonne à 12h05
- Départ de Pampelonne à 12h10 -> Arrivée à Tanus à 12h20 puis un départ vers les communes voisines jusqu'à 13h05

Les enfants sont soit pris en charge par l'équipe pédagogique (ALAE – sauf mercredi), soit directement par un parent.

Inscriptions et tarifs

Inscription :

L'inscription au Service Périscolaire est obligatoire pour tous les enfants qui fréquentent les écoles de Pampelonne et Tanus.

Le dossier d'inscription se compose de :

- Une fiche d'inscription permettant d'inscrire jusqu'à trois enfants
- Une fiche sanitaire issue du ministère de la jeunesse et des sports

Ce dossier est remis à chaque famille en fin d'année scolaire.

Pour les nouveaux arrivants, des dossiers sont accessible au sein des mairies de Pampelonne et de Tanus, et sur le site internet du RPI Ségaviaur (www.rpi-segaviaur.fr).

Modalités d'inscription :

- Restaurant Scolaire :
  - Les inscriptions doivent se faire 8 jours avant la date souhaitée (les repas sont commandés le Mardi pour la semaine suivante).
    Sauf cas exceptionnel, les enfants non-inscrits ne pourront pas être accueillis au Restaurant Scolaire (et à l'ALAE du Midi).
    Les inscriptions devront se faire :
    - Soit via le site internet www.rpi-segaviaur.fr (Onglet accès famille -> portail famille),
    - Soit directement auprès de l'équipe pédagogique périscolaire par mail ou téléphone
  - Les désinscriptions devront être faites sous 48 heures minimum. Pour cela, seul le Service Périscolaire pourra prendre note des désinscriptions.

- ALAÉ :
  - Les inscriptions et désinscriptions peuvent se faire le jour même auprès de l'équipe pédagogique.

Tarifs

Les tarifs du service sont validés chaque année par le conseil syndical du RPI Ségaviaur. Ils sont transmis aux familles avec le dossier d'inscription et disponibles sur le site internet (www.rpi-segaviaur.fr).

Communication

Les outils de communication du RPI Ségaviaur sont les suivants :

Site internet :

- www.rpi-segaviaur.fr

Adresses mail :

- Secrétariat/Administration : administration@rpi-segaviaur.fr
- Service Périscolaire : service.periscolaire@rpi-segaviaur.fr
- ALAE de Pampelonne : alae.pampelonne@rpi-segaviaur.fr
- ALAE de Tanus : alae.tanus@rpi-segaviaur.fr

Téléphone :

- Secrétariat/Administration : 09 62 34 08 17
- Service Périscolaire : 09 67 65 35 82
- ALAE de Pampelonne : 05 63 36 35 47
- ALAE de Tanus : 05 63 76 33 52

Portail famille :

Un portail famille a été créé pour faire le lien entre les familles et le RPI Ségaviaur pour les réservations aux activités. Les familles reçoivent un mot de passe par mail leur permettant de se connecter au portail.

Ce portail est accessible en ligne à l'adresse : portailfamille.rpi-segaviaur.fr

Newsletter

Les familles reçoivent une newsletter par mail à chaque fois qu'un article est publié sur le site internet du RPI Ségaviaur.

Les objectifs pédagogiques

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels / moyens	Evaluations
Développer, la coopération et l'entraide entre les enfants	• Mettre en place des jeux coopératifs et/ou collectifs • Amener l'enfant à se connaitre et à aller vers les autres à travers les jeux collectifs • Faire des échanges et des partenariats avec d'autres structures (EHPAD…)	• Est-ce que les enfants participent aux jeux ? • Les enfants qui aident sont-ils toujours les mêmes ? • Les enfants se mélangent-ils lors des échanges ?
Développer l'autonomie et la prise de responsabilité	• Encourager les enfants à se servir seul lors des repas • Encourager les enfants à débarrasser la table • Encourager les enfants à réguler leurs conflits. • Amener l'enfant à prendre soin de ses affaires. • Amener l'enfant à se repérer dans l'espace et dans le temps • Mettre en place des règles de vie et une journée type	• Les enfants progressent ils dans l'autonomie de la vie quotidienne ? • L'enfant se repère-t-il dans les locaux ? • Les moments de la journée sont-ils identifiés ? • Est-ce que l'enfant arrive à régler ses conflits sans la violence et sans l'aide d'un adulte ?
Permettre à l'enfant de s'épanouir dans la collectivité	• Encourager l'enfant à se valoriser lui-même • Prendre en compte les besoins et les envies de chaque enfant • Mettre en place des groupes de paroles et des bilans réguliers • Accompagner les projets d'enfants	• Des projets d'enfants ont-ils été menés ? • Des outils d'expression ont-ils été mis en place ? • L'enfant se trouve-t-il dans le groupe ?
Développer la découverte et la créativité	• Permettre à l'enfant de découvrir de nouveaux outils ou matières (peinture, radio, vidéo…) • Mettre en place des activités manuelles, des jeux d'expression et des activités de découverte	• Les enfants sont-ils curieux ? • Les enfants jouent-ils toujours aux mêmes jeux ? • Les enfants sont-ils fort de proposition d'activités créatives ?
Respecter le rythme des enfants	• Aménager des temps adaptés aux tranches d'âge et aux différents moments de la journée • Sensibiliser les enfants sur leurs besoins • Mettre en place des activités de relaxation avant le temps de classe de 13h20 • Ménager des temps de retour au calme avant le repas.	• Les enfants vont à la sieste ou sur un temps calme avec plaisir ? • Les enfants prennent conscience du besoin d'un temps calme ? • Les enfants se retrouvent ils dans le rythme de la journée ?

Favoriser l'hygiène et la santé	• Mettre en place des règles d'hygiène (WC, lavages des mains) • Sensibiliser les enfants aux goûters et aux repas équilibrés. • Travailler l'apprentissage au goût et à la cuisine. • Mettre en place des activités sportives régulières • Sensibiliser les enfants à avoir une tenue adaptée selon la saison (manteau l'hiver, casquette l'été…)	• Les enfants se lavent les mains seules • Les enfants font ils l'effort de gouter aux aliments ? • Est-ce que tous les enfants participent à, au moins une activité sportive ?
Sensibiliser au respect de l'environnement	• Mettre en place différentes gestes au quotidien permettant le respect de l'environnement	• Les enfants ont-ils des attitudes nouvelles quant au respect de l'environnement ?

Se réunir pour…

Se réunir avec les élus pour…
Des réunions ou échanges sont tenues régulièrement avec les élus responsables du RPI pour faire le point sur le fonctionnement général, tant sur le plan humain que logistique. Il y a un travail de collaboration pour définir les axes éducatifs et leur mise en place avec les équipes d'animation.

Se réunir avec les animateurs pour…
En complément des rencontres ou échanges quotidiens, chaque trimestre à minima, l'équipe d'animation du service périscolaire se réunit pour travailler sur les actions qui vont être menées avec les enfants. C'est aussi l'opportunité pour tous de se réunir, d'échanger et de partager. C'est un moment essentiel pour évaluer les projets, établir les prochains programmes et thèmes en lien avec le PEDT.

Un échange et une disponibilité permanente avec les parents pour…
Nous n'oublions pas que les parents nous confient ce qu'ils ont de plus précieux, leurs enfants, c'est pour cela qu'ils ont besoin d'être rassurés. De ce fait, en complément du contact direct, le service périscolaire du RPI Ségaviaur a mis à disposition des familles un Site internet dédié et un portail famille…
De même, les élus du RPI Ségaviaur, le service périscolaire et les sites de Pampelonne et Tanus ont une adresse email et un numéro de téléphone spécifique… A fréquence variable, les élus et/ou le directeur du service périscolaire rencontrent les élus de l'Association des Parents d'Élèves de Tanus-Pampelonne.

Les Projets

L'enfant, acteur de ses loisirs

Les enfants restent acteurs de leurs loisirs, quel que soit l'âge.

- Pour les petits (3/5 ans), les animateurs restent à l'écoute pour mesurer des jeux ou activités ayant beaucoup plu. Cela peut être par une discussion informelle, à table, lors d'un temps libre… mais aussi lors d'un bilan de fin d'activité.
- Pour les grands (6 ans et +), des bilans sont réalisés régulièrement permettant à l'enfant de s'exprimer. Les animateurs utilisent le bâton de parole qui permet à chacun de s'exprimer lorsqu'il est en possession du bâton et d'écouter le reste du temps.

Le Restaurant Scolaire, un lieu pédagogique comme un autre…

Que mangent les enfants qui fréquentent la cantine ?
Le Service Périscolaire du RPI Ségaviaur a souhaité cette année mettre l'accent sur la qualité et l'origine des produits servis dans nos restaurants scolaires à travers des « minutes pédagogiques » : Ponctuellement, l'équipe pédagogique présente sur une carte (du monde, de France, d'Occitanie ou du Tarn) des lieux de production des produits consommés. C'est également l'opportunité d'expliquer aux enfants l'histoire de ses produits (*par exemple, le hamburger[1] n'a pas vu le jour pour la première fois aux États-Unis mais en Allemagne, dans la ville d'Hambourg au 12ème siècle et s'est fait connaitre aux américains par les immigrés allemands qui ont quittés le pays par milliers… ou encore l'Emmental[2] ne viens pas de Savoie mais de Suisse où il a vu le jour dans la vallée de l'Emme autour du 15ème siècle. Les trous de l'emmental proviennent des petites particules du foin récoltés pendant la traite qui, pendant la phase de fermentation provoque des échappements de gaz formant ainsi les trous*).

1 http://www.club-sandwich.net/articles/l-histoire-du-hamburger-109.php

2 https://fr.wikipedia.org/wiki/Emmental

Les partenaires

- Académie de Toulouse
- Les mairies de :
    - Crespin,
    - Lacapelle-Pinet,
    - Montauriol,
    - Moularès,
    - Pampelonne,
    - Tanus
    - Tréban.
- La CAF
- La MSA
- La FEDERTEEP
- La DDCSPP du Tarn
- La PMI
- La 3CS (Communauté de Communes du Carmausin Ségala)
- Les services sociaux
- L'Association des Parents d'Élèves de Tanus-Pampelonne

L'évaluation

Des activités

Chaque animateur avant son activité établit un projet d'activité afin de clarifier les objectifs, la durée de l'activité, le matériel, l'âge des enfants et le déroulement de celle-ci. Une discussion est ensuite mise en place pendant les réunions pour savoir si tout s'est bien passé.

Du projet pédagogique

Selon les critères énoncés lors des objectifs de l'équipe, une évaluation en milieu d'année sera réalisée afin de réajuster celui-ci.

Des animateurs

Chaque animateur à la fin d'une période donnée est pris en entretien d'évaluation afin de faire un bilan de sa situation.

L'évaluation est basée sur un échange entre l'animateur et les membres de la direction qui réalisent cette fiche. Pour cela l'auto-évaluation est utilisée pour permettre à chacun de s'exprimer.

L'évaluation et l'auto évaluation sont réalisées avec tous les animateurs.

Conclusion

Le respect des personnes implique des attitudes positives entre :

- enfant et enfant
- enfant et adulte
- adulte et adulte

Le dialogue, l'échange et le respect des décisions prises sont obligatoires pour un bon esprit d'équipe.

Les activités s'adressent à tous les enfants quels que soient leur niveau physique, intellectuel ou social.

Chaque membre de l'équipe éducative doit se comporter comme un adulte responsable. Il est le référent de l'enfant.

Il doit veiller :

- à sa tenue
- à son hygiène
- au respect d'autrui
- au respect des horaires
- à son comportement à table et en général
- à la sécurité physique et affective de l'enfant

De plus il est nécessaire pour faire de l'animation de qualité, que les animateurs travaillant sur l'accueil de loisirs soient dynamiques, motivés, motivants et respectueux du reste de l'équipe.

Nous autres, adultes, mettons en place tous les moyens humains, financiers et techniques afin de permettre aux enfants d'avoir des loisirs de qualités.